
Programme de Formation

PRÉPARATION A L'HABILITATION ÉLECTRIQUE PHOTOVOLTAÏQUE BP-BR(PV)

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Tarif : Nous consulter

Effectif par session : 1 à 10 participants

Contenu pédagogique

Public visé

- **Profil BP (Non-électriciens) :** Couvresseurs, étancheurs, poseurs de panneaux ou agents de maintenance déjà titulaires d'une habilitation électrique (ex: BS, BE Manœuvre, B0) devant réaliser le montage, le remplacement et la connexion/déconnexion de connecteurs DC sur chaînes photovoltaïques
- **Profil BR Photovoltaïque (Électriciens) :** Techniciens ou électriciens déjà titulaires d'une habilitation BT (ex: BR, B2) devant effectuer des opérations de dépannage, de mesurage, de mise en sécurité ou de raccordement sur la partie courant continu (DC) et alternatif (AC) des installations photovoltaïques



Prérequis

- **BP :** Avoir à minima, une habilitation H0-B0-H0V en cours de validité
- **BR(PV) :** Avoir une habilitation pour des travaux d'ordre électrique (B1, B2, B1V, B2V, BR, BC, ...) en cours de validité



Objectifs pédagogiques

- Connaître les dangers de l'électricité, les distances de sécurité et les zones d'environnement
- Savoir se protéger et protéger les autres
- Opérer en sécurité sur tout ou partie d'une chaîne photovoltaïque
- Savoir appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux interventions générales effectuées sur des installations photovoltaïques



Description

TRONC COMMUN 2 (SELON NFC 18-510)

- Cadre réglementaire et responsabilités
- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Les noms et les limites des différents domaines de tension
- Les zones d'environnement et leurs limites
- Le principe d'une habilitation, la définition des symboles d'habilitation
- Les rôles de chacun, les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit, déroulement des opérations de vérification d'absence de tension

- Les équipements de protection collective et leur fonction
- Les équipements de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

MODULE PHOTOVOLTAÏQUE (BP, BR(P))

- Les acteurs concernés par les opérations BP et BR(P)
- Les limites respectives des habilitations BP et BR(P)
- Les fonctions des matériels électriques BT et TBT d'une chaîne photovoltaïque
- Les mesures de prévention à appliquer en cas de détérioration d'un isolant sur une chaîne photovoltaïque lors de la pose de modules photovoltaïques
- Les séquences pour l'interconnexion en série des modules photovoltaïques protégés (code IP2X)
- Les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux interventions BT
- Les documents applicables dans le cadre des interventions BT (Autorisation de travail, instruction de sécurité, ...)
- Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT générale photovoltaïque
- Les opérations de consignation et les documents associés
- L'encadrement d'un personnel habilité BP

EXERCICES PRATIQUES ET MISES EN SITUATION



Modalités pédagogiques

- Apprentissage théorique et pratique, Exposés interactifs, Mises en situation, Jeux de rôles



Moyens et supports pédagogiques

- Moyens techniques : Extranet participant, Salle de formation, Écran interactif ou Vidéoprojecteur, Tableau blanc, Platine de formation Habilitation électrique
- Moyens pédagogiques : Auto-évaluations à l'entrée et en fin de formation, Présentation PowerPoint, Outils d'évaluation (QCU), Support de formation



Modalités d'évaluation et de suivi

- Feuille d'émargement
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation théorique de la formation grâce à un QCU
- Évaluation pratique grâce à des mises en situation
- Remise d'une attestation de fin de formation individuelle, d'un certificat de réalisation et d'un bilan d'acquisition des compétences
- Délivrance d'un avis après formation et d'un titre d'habilitation électrique prérempli si réussite aux examens



Informations sur l'admission

- Organisation de formation INTRA (en entreprise) sur demande
- Formation accessible dans un délai moyen de 15 jours
- Inscription par mail, téléphone ou formulaire de contact sur notre site Web



Informations sur l'accessibilité

Notre centre, **GOUVERNEUR CONSEILS ET FORMATIONS**, est engagé en faveur de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Nous travaillons en partenariat avec un réseau de partenaires pour garantir un accueil adapté et des conditions d'apprentissage optimales. Un accompagnement spécifique

GOUVERNEUR CONSEILS ET FORMATIONS – 33 ROUTE MESTRE MARTY, ZAC MESTRE MARTY, 47310 ESTILLAC – 07 66 12 39 39 –
contact@gouverneurformations.fr – <https://www.gouverneurformations.fr/>
SIRET : 982 322 166 00017 – RCS AGEN – Code APE 8559.A



peut être mis en place pour faciliter l'accès à la formation, et nous encourageons les personnes concernées à nous contacter pour discuter de leurs besoins particuliers. Nous veillons également à sensibiliser tous nos intervenants aux enjeux de l'accessibilité, afin de créer un environnement inclusif pour tous les participants. Pour en savoir plus contacter notre référent Handicap
Mail : contact@gouverneurformations.fr